



Séminaire Descriptif et Exigences

Enseignant-e :	C. Jacquemoud, ccs
N° :	5955
Titre du séminaire :	Le débat populaire sous le prisme du droit : la réglementation des campagnes de votations et d'élections
Maîtrises concernées :	MD, MDE, MDIE, MDP, MDCP
Semestre :	automne 2024

Descriptif du séminaire :

Fake news, explications erronées des autorités, prises de positions d'entités assumant des publiques telles que les caisses d'assurance-maladie, les Églises, etc. ou encore financement des campagnes sont autant d'exemples de problématiques portées devant les parlements ou les tribunaux ces dernières années afin de faire respecter le droit des citoyennes et citoyens de librement former leur volonté au sujet de l'objet d'un scrutin populaire (art. 34 al. 2 Cst.).

La campagne qui précède le scrutin est en effet censée assurer un débat libre, pluraliste et loyal. La qualité démocratique des décisions prises par le peuple dépend de ce processus collectif. C'est la raison pour laquelle la Constitution protège la régularité de la campagne et qu'une irrégularité peut conduire à l'annulation du scrutin.

Le séminaire propose d'étudier les différentes limites que le droit pose à la lutte d'influences qui s'exercent sur l'opinion populaire et d'identifier les évolutions législatives et jurisprudentielles souhaitables dans le domaine.

Exigences :

- a) La fréquentation de votre séminaire exige-t-elle des prérequis ? Non
- b) Les étudiants sont-ils convoqués avant le début du semestre ? Non
- c) Existe-il une liste de sujets ? Oui
 - Si oui : Les étudiant-es peuvent proposer des sujets (soumis à approbation de l'enseignante)
- d) Quelles sont les diverses étapes et délais de reddition ?

La participation en présentiel à l'ensemble des séances du semestre, le vendredi matin de 8h15 à 10h selon le calendrier qui sera communiqué en début de semestre, est obligatoire. Le séminaire ne fait pas l'objet d'un enregistrement.

Etapes	Délais de reddition/Etapes
04.10.2024	Choix du sujet
18.10.2024	Reddition de l'introduction et du plan provisoires et de la bibliographie
03.11.2024	Reddition d'un extrait de 3 pages de texte rédigé
24.11.2024	Reddition du mémoire préliminaire
22.11.-20.12.2024	Soutenances (période indicative)
23.12.2024	Reddition du mémoire définitif

e) Prévoyez-vous la possibilité pour les étudiants d'obtenir la lecture préliminaire d'une première version, avec des commentaires ? Oui

Les règles formelles, notamment celles sur le plagiat, s'appliquent aussi au projet de mémoire. En outre, la qualité du projet de mémoire est prise en compte dans l'évaluation.

f) Pour participer au séminaire, la connaissance passive d'une langue étrangère est-elle nécessaire ? Oui

➤ Si oui, laquelle ou lesquelles ? Allemand

g) Des intervenants externes participent-ils à votre séminaire ? Non.

h) Modalités d'évaluation : 1 point présentation orale, 1 point participation, 4 points écrit